

PROCÈS-VERBAL : ASSEMBLÉE DES PÂTURAGES DU 18 NOVEMBRE 2025

À 20h00 au complexe scolaire de Montfaucon

Présences :

Ayant le droit de vote : Ali Rebetez, Landry Gigon, Ronny Villiger, Benoît Frésard, Lolita Fuchs (commune), Raphaël Sauser (T. et J.-P. Aubry), Claude Beuret, Aurélien Gête (A. Gête), Philippe Huelin, Yannick Fuchs (Ch. Fuchs), Denis Chevillat (Hoirie Chevillat), Filoména Chevillat (D. Chevillat), Jean-Philippe Frésard, Denis Thiévent

Autres : Dominik Belser et Séverine Ruch

Excusés : Cindy et Armand Noirjean, Silvio Villiger

Président de l'assemblée : Claude Beuret

Convocation

Une convocation avec l'ordre du jour a été adressée personnellement à tous les ayants droit dans un courrier du 28 octobre 2025. L'ordre du jour a également été publié dans le Journal Officiel du 6 novembre 2025.

Ordre du jour

Le président de l'assemblée donne lecture de l'ordre du jour :

1. Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 29 avril 2025.
3. Budget 2026
4. Divers et imprévus

1. Nomination des scrutateurs

Sont nommés : Denis Chevillat et Yannick Fuchs

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 29 avril 2025

Le procès-verbal n'est pas lu lors de l'assemblée mais pouvait être consulté sur le site internet de la commune de Montfaucon ou envoyé par le secrétariat.

Il n'y a pas de remarques et celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Budget 2026

Ali Rebetez donne lecture du budget point par point. Il informe que la commission a pris la décision de baisser la redistribution des contributions d'estivage de 95% à 92% afin de réduire les charges. 5'000 francs ont été budgétisés pour la réfection du sol de la loge de la Commune. Il s'agira de retirer les caillebotis puis faire un radier pour transformer en couche profonde. Les coûts sont estimés sans base de devis, ceux-ci seront demandés par la suite par Benoît Frésard.

Le budget prévoit un déficit de CHF 10'430. L'état du compte est d'environ CHF 70'000 à ce jour. La parole n'est pas demandée et le budget 2026 est accepté à l'unanimité.

4. Divers et imprévus

Lolita Fuchs prend la parole au nom de la commune afin responsabiliser les exploitants concernant l'entretien des chardons et rumex dans les pâturages. Il y a des zones qui semblent peu soignées et cela donne une mauvaise image, surtout dans une zone touristique comme la nôtre.

Filoména Chevillat, conseillère communale responsable de l'eau, souhaite que les exploitants soient attentifs aux éventuelles fuites dans les pâturages, cela aiderait grandement lors des recherches. Les problèmes se concentrent surtout dans la région du Pré-Petitjean. Les discussions traitent notamment de fuites qui surviennent régulièrement dans un parc privé d'Armand Frésard, ce qui ne concerne pas vraiment les pâturages communaux. Ali remarque également que l'eau a été coupée durant la nuit alors que le bétail se trouvait dans le pâturage, ce qui n'est pas idéal. Pour l'année prochaine, il faudrait une collaboration étroite entre le fontainier des pâturages et de la commune.

Aurélien Gête demande ce la commission prévoit de faire avec l'arbre sec qui se trouve juste à côté de la loge de Péchillard. Il ne veut pas le couper lui-même par peur qu'il ne tombe sur la loge. Le garde forestier a également été contacté, mais cela ne le concerne pas selon lui. Lolita va se renseigner à ce sujet.

Denis Chevillat demande encore des précisions concernant la nouvelle conduite et la chambre posées près de la loge de Péchillard. La conduite est hors gel et la purge dans la chambre, comme auparavant.

Avant de clore, la commission informe qu'un plat froid est offert après l'assemblée.

Le président lève l'assemblée 20h30.

Montfaucon, le 27 novembre 2025

Claude Beuret
Président

Séverine Ruch
Secrétaire